



EXTINCTION DES A.S.P.T.S.

DE MAL EN PIS !

CONSTAT INITIAL :

Les missions de base de la police scientifique correspondent à des fonctions et/ou responsabilités de catégorie B.

Les agents C actuellement en poste ne sont donc pas reconnus comme ils le devraient.

TOUS DOIVENT PASSER CATÉGORIE B !

DANS LES FAITS :

- Seulement un arrêt des recrutements
- Une mise en œuvre d'un examen pro
- Un échelonnement de la mesure
- Un gaspillage de temps et d'argent
- L'espoir que tout le monde passe sans faire d'arrêté d'extinction de corps...

EN FINALITÉ :

- Ajout d'une visite médicale
- Ajout d'une enquête de moralité

QUID DE L'ÉCHEC À L'UN DES DEUX ?

Ni la DRCPN, ni la DCRFPN ne répondent clairement à cette question... Gageons que la DGPN ait l'explication...

EXHAUSSEMENT DES C EN B
L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le 13 janvier 2022 s'est tenue une réunion préparatoire au CTRPN où figurait le projet d'arrêté fixant les règles d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien PTS.

UNE NOUVELLE FOIS, NOUS AVONS CRITIQUÉ CET EXAMEN À DÉFAUT D'UN PASSAGE AUTOMATIQUE POUR TOUS LES AGENTS.

Nous avons demandé quel serait l'avenir des agents qui ne passeraient pas l'examen professionnel et ne rempliraient pas les conditions requises (sanctions, etc.).

Pour la dernière année, la DRCPN ne tiendrait pas compte des sanctions.

À notre demande, la composition du jury aura au moins un représentant par direction DGPN, SR, PI, PP et SNPS.

Nous avons également demandé à ce que le jury se déplace sur plusieurs sites d'une même zone afin d'inciter la participation par la réduction des coûts de transport pour les agents.

La DRCPN fait le pari "à quel point" que tous vont se présenter à l'examen pro et insiste sur son objectif de zéro relégué...

QU'ADVIENDRAIT-IL SI PERSONNE NE SE PRÉSENTAIT À L'EXAMEN PRO 2024 ?

snipat police scientifique (groupe privé) www.snipat.com #SNIPATPTS

EXHAUSSEMENT DES C EN B
EXAMEN PROFESSIONNEL : STOPPONS LA GABEGIE

Au cours du CTRPN du 19 janvier 2022, le SNIPAT a démontré l'absurdité du processus d'exhaussement des C en B, qu'on ne devrait pas appeler ainsi, avec un passage au choix et un autre par examen pro.

Complexité
Perte de temps
Economies inexistantes

Le budget 2022 étant verrouillé, nous avons demandé que dans le cadre des augmentations budgétaires décidées à l'issue du Beauvais de la sécurité, le processus évolue en un passage automatique pour tous dès 2023.

Rappelons qu'aucune réponse claire ne nous a été fournie concernant la gestion des éventuels reliquats en 2024...

IL EST TEMPS D'ARRÊTER LE GASPILLAGE DE TEMPS ET D'ARGENT !

snipat police scientifique (groupe privé) www.snipat.com #SNIPATPTS



« QU'ADVIENDRAIT-IL SI PERSONNE NE SE PRÉSENTAIT À L'EXAMEN PRO 2024 ? »

PEUT-ÊTRE UNE RÉPONSE DÈS 2023 !